



Clair et simple

DES MÉDICAMENTS



Médicaments anti-VIH (traitement antirétroviral)

Les médicaments anti-VIH constituent une part importante de votre multithérapie ou traitement d'association contre l'infection par le VIH. Ces médicaments ont pour effet de ralentir la croissance du virus d'immunodéficience humaine, le VIH. Le VIH étant un type spécial de virus appelé « rétrovirus », les médicaments qui le combattent sont donc généralement appelés « **antirétroviraux** ».

Quelles sont les sortes disponibles de médicaments anti-VIH?

Il existe différents types (ou classes) de médicaments anti-VIH. Chacun des types de médicaments anti-VIH exerce son action en bloquant une protéine particulière dont le VIH a besoin pour se reproduire.

À l'heure actuelle, voici les deux classes majeures de médicaments anti-VIH que l'on retrouve sur le marché :

- les médicaments qui ont pour effet de bloquer la protéine « **transcriptase inverse** », et que l'on connaît sous le nom de « **inhibiteurs de la transcriptase inverse (ITI)** »;
- les médicaments qui ont pour effet de bloquer la protéine « **protéase** », et que l'on connaît sous le nom de « **inhibiteurs de la protéase (IP)** ».

Les inhibiteurs de la transcriptase inverse (nucléosidiques et non nucléosidiques)

Les inhibiteurs de la TI, ou ITI, se subdivisent en 3 groupes établis en fonction de différences dans leur structure chimique : les **inhibiteurs nucléosidiques de la TI** (simplement appelés aussi « **nucléosidiques** » ou **INTI**), les **inhibiteurs non nucléosidiques de la TI** (simplement appelés aussi « **non-nucléosidiques** » ou **INNTI**) et les **inhibiteurs nucléotidiques de la TI** (ou **INTTI**).

Les médicaments de la classe des **nucléosidiques** ou **INTI** comprennent les suivants :

- l'AZT (également nommée zidovudine ou Retrovir);
- la ddl (également nommée didanosine ou Videx ou Videx EC);
- la ddC (également nommée zalcitabine ou Hivid);
- la d4T (également nommée stavudine ou Zerit ou Zerit XR);
- la 3TC (également nommée lamivudine ou Epivir);
- l'abacavir (également nommé ABC ou Ziagen);
- le Combivir (une association des médicaments AZT + 3TC); et
- le Trizivir (une association des médicaments AZT, 3TC + abacavir).

Médicaments anti-VIH (traitement antirétroviral)

Les médicaments de la classe des **non-nucléosidiques** ou **INNTI** comprennent les suivants :

- la névirapine (également nommée Viramune);
- la délavirdine (également nommée Rescriptor); et
- l'efavirenz (également nommé Sustiva).

L'unique médicament approuvé à ce jour qui appartient à la classe des **INTI** est :

- le ténofovir (également nommé Viread).

Les inhibiteurs de la protéase (IP)

Les médicaments de la classe des inhibiteurs de la protéase comprennent les suivants :

- le saquinavir (également nommé Invirase ou Fortovase);
- l'indinavir (également nommé Crixivan);
- le ritonavir (également nommé Norvir);
- le nelfinavir (également nommé Viracept);
- l'amprénavir (également nommé Agenerase); et
- le Kaletra (une association de lopinavir + ritonavir).

Quand devrais-je commencer la prise de médicaments anti-VIH?

Commencer un traitement au moyen de médicaments anti-VIH est une grosse décision. Vous devez être mentalement prêt à commencer un tel traitement, car il est indispensable de les prendre selon un horaire régulier et fixe, tous les jours, pour que ceux-ci soient efficaces. Cela peut nécessiter l'apport de certains changements dans vos activités quotidiennes ainsi que dans votre mode de vie.

Il est important aussi de trouver un médecin qui se sent à l'aise avec les traitements anti-VIH et les connaît bien, qui est sensible à votre situation et à votre culture particulière lorsqu'il doit prendre avec vous la décision de modifier un ou plusieurs de vos traitements.

De façon générale, les médicaments anti-VIH sont recommandés quand :

- votre numération de cellules CD4+ (mesure de votre système immunitaire) est inférieure à 350 cellules;
- votre charge virale (mesure de la quantité de VIH présente dans votre sang) est supérieure à 55 000 copies;
- vous présentez un autre symptôme quelconque d'une maladie liée au VIH.

Quels médicaments devrais-je prendre?

La norme actuelle dans le cas du traitement anti-VIH comprend le recours à une association d'au moins 3 médicaments anti-VIH différents et de classes différentes.

Voici les 2 raisons principales pour lesquelles on a recours à une association de médicaments anti-VIH provenant de classes différentes :

1. Le recours à différentes classes de médicaments fait en sorte qu'il y a blocage ou inhibition de protéines différentes dont le VIH a besoin à des étapes différentes de sa reproduction; par conséquent, un traitement d'association se révélera être plus efficace qu'un médicament d'une seule classe.



2. Le VIH est susceptible de se transformer chaque fois qu'il se reproduit pour ainsi acquérir une résistance à certains médicaments anti-VIH, ce qui signifie que tels médicaments deviennent pour toujours inefficaces à lutter contre le virus présent dans votre corps. Lorsqu'on a recours à des médicaments de classes différentes, il est beaucoup plus difficile pour le VIH de se transformer et ainsi de devenir résistant à l'ensemble des médicaments pris.

Lorsqu'il envisage quels médicaments choisir dans le cadre de votre traitement d'association ou multithérapie, votre médecin devrait vous en parler et tenir compte des considérations suivantes :

- inclure différents types de médicaments anti-VIH (qui s'attaquent au VIH à différents stades de sa reproduction);
- optimiser votre capacité à prendre des médicaments régulièrement;
- minimiser les effets secondaires indésirables qui peuvent se produire; et
- garder ouvertes certaines options de changements futurs.

Demandez à votre médecin ou à votre pharmacien de vous fournir des renseignements détaillés sur les médicaments qu'il vous recommande, et discuter avec ces derniers de toutes préoccupations que vous pourriez avoir avant de commencer la prise de ces médicaments.

Comment savoir si les médicaments anti-VIH sont efficaces dans mon cas?

Si vos médicaments anti-VIH sont efficaces dans votre cas (c'est-à-dire, s'ils parviennent à maîtriser le VIH), vous devriez vous attendre à :

- une diminution de votre charge virale (idéalement ramenée à un niveau « indécélable »);
- une augmentation de votre numération de cellules CD4+;
- des infections et des symptômes liés au VIH moins nombreux; et
- un meilleur état général de santé.

En subissant régulièrement des examens physiques chez votre médecin qui effectuera aussi le suivi, par le biais d'analyses sanguines, de votre charge virale et de votre numération de cellules CD4+, vous aurez une bien meilleure idée de l'efficacité ou non, dans votre cas, des médicaments que vous prenez.

Quand changer les médicaments que je prends?

Il peut être nécessaire de changer les médicaments anti-VIH qui entrent votre multithérapie si :

- ces médicaments ne donnent pas de bons résultats (on parle alors d'un « échec thérapeutique »);
- ces médicaments provoquent de mauvais effets secondaires.

Si vous devez apporter des changements aux médicaments que vous prenez parce que votre multithérapie ou votre traitement d'association ne donne pas de bons résultats, c'est-à-dire, qu'ils ne sont plus efficaces à contrôler le virus, votre médecin pourra alors vous proposer de changer au moins 2 des 3 médicaments dont se compose votre multithérapie, ou peut-être tous les médicaments de votre multithérapie. Si vous avez déjà pris plusieurs médicaments anti-VIH différents, votre médecin pourra alors devoir effectuer un test spécial, appelé « test de résistance », avant d'apporter des changements à votre médication. Ce test permet à vous et à votre médecin de savoir quels médicaments seront inefficaces contre le VIH dans votre cas.

Si vous éprouvez de très mauvais effets secondaires causés par vos médicaments, votre médecin pourra recommander de réduire la dose du médicament responsable du problème ou de le remplacer par un autre médicament. Dans pareil cas, il n'est pas nécessaire de changer votre multithérapie au complet puisque les autres médicaments vous sont bienfaisants.



Médicaments anti-VIH (traitement antirétroviral)

Au fur et à mesure que nous en apprenons davantage au sujet des effets des médicaments anti-VIH et que de nouveaux médicaments font leur arrivée, les lignes directrices qui régissent les traitements à utiliser changent elles aussi. Veuillez vous assurer de collaborer avec votre médecin et votre pharmacien afin d'obtenir l'information la plus récente en la matière pour pouvoir prendre une décision éclairée sur la multithérapie qui donnera les meilleurs résultats dans votre cas, compte tenu de vos besoins particuliers.

Des décisions au sujet des traitements médicaux particuliers devraient toujours être prises en consultation avec un médecin praticien qualifié bien informé au sujet de la maladie HIV-CONNEXE et des traitements en question.



L'échange de l'information canadien de traitement de SIDA (CATIE) fournit en bonne foi des ressources de l'information aux personnes d'aide vivant en HIV/SIDA qui souhaitent contrôler leur propre santé dans l'association avec leurs fournisseurs de soin. L'information a accédé à travers ou a édité ou a fourni par CATIE, cependant, n'est pas être considéré conseil médical. Nous ne recommandons pas ou préconiser des traitements particuliers et nous invitez les utilisateurs à consulter en tant que large gamme des sources comme possible. Nous invitons fortement des lecteurs à consulter un médecin praticien qualifié avant d'entreprendre n'importe quelle décision, utilisation ou action à caractère médical.

Nous ne garantissons pas l'exactitude ou la perfection d'aucune information consultés à travers ou édités ou fournis par CATIE. Les personnes comptant sur cette information font tellement entièrement à leur propre risque. Ni CATIE ni l'agence de santé publique du Canada ni aucune de leurs employés, directeurs, officiers ou volontaires ne peuvent être jugés responsable des dommages de n'importe quelle sorte qui peuvent résulter de l'utilisation ou l'abus d'une telle information. Les vues ont exprimé ci-dessus ou en n'importe quel article ou publication a accédé ou a édité ou a fourni par CATIE sont seulement ceux des auteurs et ne reflètent pas les politiques ou les avis de CATIE ou les vues de l'agence de santé publique du Canada.

La fiche documentaire de Copyright:This est rendue disponible par une collaboration entre les services asiatiques de SIDA de la Communauté (ACAS) et l'échange de l'information canadien de traitement de SIDA (CATIE).

Contenu original développé par ACAS, 2001. Cette information est également disponible en français, chinois, tagalog, Vietnamien, Swahili, et d'autres langues au placement de langages.catie.ca et de www.acas.org

A été fournies par l'agence de santé publique du Canada.